

QUATRIÈME SECTION.

DERNIERS TRAVAUX DES APOTRES.

(De l'an 63 à 67.)

**INTRODUCTION AUX ÉPÎTRES CATHOLIQUES OU UNIVERSELLES. — COUP-D'ŒIL
HISTORIQUE DES FAITS ACCOMPLIS DURANT CETTE PÉRIODE.**a) *Nombre et titre des épîtres catholiques.*

Ces épîtres sont les suivantes : celles de Jacques, les deux de Pierre, celle de Jude et les trois de Jean. (Celle aux Hébreux et l'Apocalypse trouveront leur place plus loin). Elles se distinguent de celles de Paul en ce qu'elles ne furent pas, comme celles-ci, adressées à des Eglises particulières ou à un individu, mais aux chrétiens en général ; c'est ce qui leur a fait donner le nom de catholiques ou universelles. Cependant cette distinction n'est pas absolue ; car d'un côté, nous voyons que l'épître aux Colossiens était destinée non-seulement aux fidèles de Colosse, mais aussi à ceux de Laodicée (Col., IV, 16), et que celle de Jacques, appelée catholique, était adressée (comme celle aux Hébreux, qui n'est pas appelée de ce nom), à une classe particulière de chrétiens, aux Juifs convertis à l'Évangile. D'un autre côté, les épîtres de Paul sont, par le fait de l'inspiration et l'universalité des doctrines et des préceptes qu'elles contiennent, de vraies épîtres catholiques, écrites par la volonté du Seigneur pour l'usage des chrétiens de tous les temps et de tous les pays.

La dénomination de catholique n'a été donnée qu'à celles qui, au moment où elles furent écrites et répandues, ne portaient pas de suscription ou d'adresse locale.

Quant à la place qu'elles occupent dans le canon sacré, on les a mises après celles de Paul, soit à cause de leur moindre étendue, soit par suite de quelques doutes qu'on eut pendant un certain temps sur l'authenticité de 2 Pierre et 2 et 3 Jean.

b) *Auteurs.*

La première épître de Pierre et la première de Jean, furent unanimement et sans contestation admises dans le recueil sacré par les Eglises primitives. On eut d'abord quelques doutes à l'égard de l'origine de celles de Jacques, de 2 Pierre et de 2 et 3 Jean ; mais ces doutes disparurent presque entièrement au quatrième siècle, et aujourd'hui des recherches approfondies, faites par de savants et pieux exégètes, ont montré la pleine inspiration de ces quatre épîtres. Il n'entre pas dans notre plan de nous arrêter sur ce sujet-là. Nous nous bornerons à quelques remarques sur Jacques et Jude.

On s'est demandé si les épîtres de Jacques et de Jude avaient pour auteurs les deux apôtres de ce nom, mentionnés dans Actes, I, 13, ou bien si elles ont été écrites par deux autres personnages notables et inspirés, par les deux frères du Seigneur dont il est souvent question dans les Évangiles et dans Actes, I, 14. Il n'est sans doute aucune difficulté à admettre que les auteurs de ces écrits étaient les deux apôtres de ces noms ; mais il est à remarquer que Jude (verset 4) lui-même se nomme : Jude de Jacques. Est-on bien sûr qu'il faille traduire Jude, *frère de Jacques* ? Il semblerait plutôt que Jude était frère de l'autre Jacques, de Jacques le Mineur, fils d'Alphée. — D'un autre côté, il se trouve parmi les frères du Seigneur (Marc, VI, 3) deux hommes appelés Jacques et Jude, nettement dis-

tincts des apôtres qui portent ce nom dans Actes, I, 43. Ces deux hommes, longtemps incrédules, ont-ils pris plus tard une position telle qu'ils ont pu être rangés parmi les écrivains sacrés ? C'est fort possible. Nous voyons, dans Actes, I, 44, qu'après l'ascension du Sauveur, ils étaient réunis aux fidèles (Actes, I, 44), et que, dans Gal., I, 19, Jacques est au nombre de ceux que Paul vit à Jérusalem, occupant une place importante dans l'Eglise. Une ancienne tradition porte que ce Jacques, frère du Seigneur, fut pasteur à Jérusalem, et qu'il y subit le martyre l'an 62. — De plus, le contenu même de l'épître de ce nom, adressée aux Juifs convertis, indiquerait qu'elle est bien de celui qui fut pasteur de Jérusalem. Ainsi les écrivains Jacques et Jude occuperaient, parmi les écrivains inspirés, une place analogue à celle de Marc et de Luc parmi les évangélistes, sans avoir été du nombre des douze.

Du reste, cette question, qui probablement ne sera jamais complètement résolue, malgré les longues et consciencieuses études dont elle a été l'objet, n'a pour nous qu'une importance secondaire. Qu'il nous suffise de savoir que ces épîtres, quels qu'en soient les auteurs, renferment les mêmes caractères de canonicité et d'inspiration divine que les autres portions des Ecritures. Si le Seigneur a laissé recouverts de quelque obscurité les noms précis ou la parenté d'un certain nombre de ses envoyés, ne serait-ce pas dans le but d'attirer toute notre attention sur ce que ces hommes de Dieu nous ont enseigné de sa part, plutôt que sur ce qui tient à des circonstances purement humaines et dès-là même accessoires ?

c) Temps et lieux où les épîtres catholiques ont été écrites.

Remarquons d'abord que les premières de ces épîtres ont été écrites à la même époque que les dernières de Paul, comme on peut s'en assurer en suivant cet apôtre depuis sa première captivité. Hébr., XIII, 23, 24, nous apprend que Paul est encore dans ce moment-là en Italie, mais loin de ceux qui d'ordinaire l'accompagnaient; il a près de lui des chrétiens d'Italie, et non spécialement des Romains; il n'est plus en prison à Rome, comme on le voit d'ailleurs dans Philip., I, 25. Ainsi, d'après les derniers versets d'Hébreux, cette épître fut écrite après la première incarceration de Paul dans la capitale de l'empire et durant le séjour de l'apôtre en Italie, c'est-à-dire vers la fin de l'an 62, ou peut-être au commencement de l'an 63.

L'épître de Jacques fut écrite un peu avant ce temps-là, en 64, et pas plus tard que l'année suivante. Il est probable que Paul écrivit sa lettre aux Hébreux pour les fortifier au milieu des persécutions dont ils étaient frappés. Il leur fait espérer (Hébr., XIII, 23) qu'il ira bientôt les visiter. Etant hors de prison, rien ne l'empêche de réaliser son projet. Il l'exécute en effet. D'après Col., IV, 40, Marc était auprès de l'apôtre durant son emprisonnement; mais nous le retrouvons auprès de Pierre à Babylone (4 Pierre, V, 13), nouvelle preuve que Marc a fait avec Paul ce voyage en Orient (Palestine, Syrie). Marc a ainsi l'occasion d'accompagner Pierre jusqu'aux rives de l'Euphrate. De son côté, Paul, en quittant la Syrie, prend la route de Crète et d'Ephèse, centre de ses travaux dans l'Asie-Mineure : ce qui explique très-bien Philip., I, 25, où Paul exprime la ferme confiance de revoir les Philippiens, et par la même de retourner du côté de l'Orient. 1 Tim., I, 3; III, 14. Tite, I, 5; III, 12, permettraient sans doute de placer ces deux épîtres pastorales à une époque antérieure, dans le troisième voyage de Paul; ainsi, dans notre troisième section, celle à Tite au commencement de ce voyage, et la seconde à Timothée après son retour. D'un autre côté, les erreurs que Paul combat dans ces épîtres sont d'une nature telle, qu'elles n'ont pas eu le temps de se développer à ce point vers l'an 55, époque de son second voyage. Ces erreurs, qu'il combat dans Col., II, sont, il est vrai, les mêmes que celles qu'il signale dans les lettres pastorales; mais on voit dans celles-ci que les vices qu'il condamne ont fait bien plus de ravages que lorsqu'il écrivait aux chrétiens de Colosse. Nous sommes donc autorisés à placer 1 Tim. et Tite dans cette quatrième section. L'espace n'y manque pas : pour l'épître à Tite, après le départ de Crète ou durant le séjour de l'apôtre à Ephèse; pour 1 Timothée, après son dé-

part de cette ville. — Il pourrait paraître improbable qu'il soit retourné à Ephèse depuis son entrevue avec les anciens de cette Eglise à Milet, attendu que, d'après Actes, XX, 25, il semble dire qu'il est assuré qu'ils ne le reverront plus. Mais en examinant de près ce passage, la difficulté disparaît; l'apôtre ne dit pas: je sais que je ne vous reverrai plus; mais il dit: « je sais que vous tous..... vous ne verrez plus mon visage. » Dans la perspective d'une longue absence, il savait que plusieurs des anciens à qui il parlait ne le reverraient pas, il les plaçait en présence d'une mort qui pouvait les atteindre avant son retour, s'il devait revenir; il fait un sérieux appel à leur conscience. — Il s'écoula cinq ans entre son passage à Ephèse et l'époque où il put s'y rendre de nouveau. Ainsi 1 Tim., I, 3; III, 14. Tite, I, 5; III, 12, se concilient très-bien avec Actes, XX.

Paul, après son élargissement à Rome, voulait visiter de nouveau non-seulement les Eglises d'Asie, mais aussi celles de la Macédoine. Après être venu de Crète à Ephèse avec Timothée, qu'il laissa dans cette ville, il se dirigea vers la Macédoine. Avant son départ d'Ephèse, il avait donné de vive voix à son bien-aimé disciple des directions qu'il jugea bon de lui transmettre par écrit. Nous ne pensons pas que dans ce voyage Paul alla plus loin que la Macédoine; car, dans 1 Tim., III, 14, il exprime l'espoir d'être bientôt de retour auprès de son cher Timothée, à Ephèse. — Il est vrai que, dans Tite, III, 12, il dit qu'il passera l'hiver à Nicopolis (au nord-ouest de Corinthe, sur la mer Ionienne, en Epire), où il pourrait aisément se rendre depuis la Macédoine ou la Grèce, et s'embarquer pour l'Occident. Mais, d'après 1 Tim., III, 14; IV, 13, nous pouvons croire qu'il renonça à son projet, ayant de bonnes raisons de retourner au plus tôt à Ephèse, ou qu'il le réalisa plus tard. Ce qui nous fait penser qu'il retourna de la Macédoine en Asie, c'est 2 Tim., IV, 12. L'apôtre a laissé son manteau à Troas (Asie-Mineure), d'où il est parti pour l'Italie en passant par Milet et Corinthe et non par la Macédoine. Il s'agit d'un voyage différent de celui qu'il avait fait peu auparavant dans ce dernier pays. Ce fut vraisemblablement alors qu'il alla de Nicopolis en Occident. Avant sa seconde incarcération, il doit avoir réalisé le projet exprimé depuis longtemps dans Rom., XV, 24, d'aller en Espagne, et, selon quelques-uns, en Bretagne. Ce qu'il y a de certain, d'après 2 Timothée, c'est que ce fut pendant ce dernier voyage en Occident qu'il fut pour la seconde fois jeté dans les fers.

Pendant que ce grand apôtre revenait de cette course d'inspection des Eglises d'Orient, Pierre écrivait de Babylone (1 Pierre, V, 13) sa première épître aux chrétiens de l'Asie-Mineure; et c'était alors que Tite, conformément à l'invitation de Paul (Tite, III, 12), se rendait auprès de lui à Nicopolis; de là en Dalmatie (2 Tim., IV, 10), tandis que Paul se dirigeait du côté de l'Italie. Artémas ou Tychique remplaçait Tite en Crète, d'où il fut envoyé à Ephèse (Tite, III, 12. 2 Tim., IV, 12); Timothée était resté, selon le désir de l'apôtre, à Ephèse, pour y paître l'Eglise. Ce fut là que Paul adressa sa dernière épître, dans laquelle il prie Timothée de venir le voir à Rome avant la mauvaise saison (2 Tim., IV, 20). — Le départ de Paul des Eglises d'Asie dut se faire sentir; ce qui engagea Pierre à leur écrire. — Nous ne pouvons pas placer cette première lettre de Pierre à l'époque où Paul s'absenta pour la première fois de ces contrées, et fut pour la première fois détenu à Rome; car alors Marc était avec le prisonnier (Col., IV, 13), et nous avons vu que lorsque Pierre écrivit sa première épître, Marc était auprès de lui à Babylone (1 Pierre, V, 13). — Dans ces entrefaites le moment approchait où Paul allait rentrer dans son repos. Il est de nouveau prisonnier dans la capitale de l'empire; il prie Timothée de le rejoindre et d'amener Marc avec lui (2 Tim., IV, 11). Ce dernier était probablement retourné avec Pierre de Babylone à Ephèse, où Timothée se trouvait. — D'après quelques historiens, ce serait à ce moment que Pierre se rendit avec Marc à Rome.

Pierre n'y était certainement pas lorsque Paul écrivit de Rome les épîtres que nous avons jusqu'ici étudiées (Rom., Col., Ephés., Philip., Phil.), dans lesquelles il mentionne les frères qu'il avait auprès de lui et où ne se trouve pas le nom de cet apôtre. Il n'y était pas non plus lorsque Paul écrivit de Rome (2 Tim.,) sa dernière épître; car Paul n'aurait pas manqué de parler de la présence de l'apôtre Pierre. Il n'est donc nullement prouvé que celui-ci soit allé dans la capitale de l'empire. On ignore le lieu d'où il écrivit sa seconde lettre. Dans cet écrit, on voit que Pierre a le pressentiment de sa fin prochaine (1 Pierre, II, 14); il adresse une seconde lettre aux chrétiens d'Asie, comme pour prendre congé d'eux et seu-

lement pour les prémunir contre les faux docteurs. Un peu plus tard Jude (qui n'est pas l'un des douze) écrit sa lettre dans une époque encore plus désastreuse; ce que 2 Pierre a annoncé est accompli, le germe des hérésies s'est développé, et Jude juge nécessaire d'insister encore davantage sur le même sujet, et emploie même quelques-unes des expressions de 2 Pierre, II.

Paul reçut la palme du martyre l'an 67.

L'apôtre Jean était encore dans l'état le plus florissant et comme le centre de l'Église; il résidait alors à Ephèse. A ses enseignements oraux il joignit, surtout vers la fin de sa longue carrière (environ l'an 400), ses instructions écrites. Son Apocalypse, son évangile, auquel se rattachent ses trois épîtres, étaient à la fois une apologie de Christ, une prédiction de l'avenir de l'Église et un admirable exposé de la doctrine chrétienne et de ses fruits, surtout de l'amour qui doit régner parmi les enfants de Dieu. Il terminait toujours son exhortation par ces mots caractéristiques: « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. »

d) *Contenu, traits généraux des épîtres catholiques en présence de celles de Paul.*

Si l'on voulait caractériser en quelques mots les apôtres Pierre et Jean, on pourrait dire que le premier est l'apôtre de la foi et de l'espérance, le second, l'apôtre de l'amour; ce sont, en effet, les traits particuliers qui dominent dans leurs écrits. Pierre, au début de sa première épître, expose la sainte et vivante espérance du chrétien, l'incorrupible héritage conservé dans les cieux; il nous exhorte à placer toute notre espérance dans la grâce qui nous est faite par la résurrection de Christ; au chapitre II il peint l'édification du fidèle sur Christ; de cet accroissement spirituel doit découler une patience ferme dans les épreuves, accompagnée d'une vie sainte. — Jean, l'apôtre de l'amour chrétien, en fait le thème principal de sa première épître. Il y revient dans tous les sujets qu'il traite, soit en signalant le devoir de marcher dans la lumière, de vivre dans la communion des frères, soit en dépeignant le bonheur de demeurer en Dieu. La seconde épître et la troisième respirent les mêmes sentiments de l'amour le plus ferme et le plus tendre.

Si Pierre cherche à planter la foi et l'espérance comme étant la racine et le tronc de la vie chrétienne, si Jean nous montre comment de ce tronc doivent sortir les branches de l'amour de Dieu, des frères et du prochain, Jacques demande que ces branches se couvrent de bonnes œuvres, qui en sont les fleurs et les fruits. Jacques est l'apôtre des œuvres chrétiennes.

Mais il est aussi pour le chrétien une espérance qui est non-seulement la base et le principe de la vie du fidèle, mais aussi la résultante, ou le sommet, le couronnement de l'arbre de vie. Paul loue souvent les chrétiens au sujet de leur ferme attente de l'héritage à venir, et il la nomme le casque de l'espérance du salut (4 The., V, 8). En effet, on ne peut bien espérer que lorsqu'on croit bien, Aussi tous les écrits des apôtres reviennent fréquemment sur ce point. Pierre et Jude en particulier nous exhortent à attendre de nouveaux cieux et une nouvelle terre; c'est la plus puissante consolation au milieu des aberrations, des souillures et des railleries du monde. Leurs épîtres, ainsi que celles de Jean, sont une éloquente conclusion de la partie doctrinale et pratique du Nouveau-Testament.

En résumé, les quatre écrivains Pierre, Jean, Jacques et Jude, exposent les quatre points fondamentaux du christianisme vivant, la foi, l'amour, l'espérance, l'attente du repos réservé au peuple de Dieu. On voit aisément leur rapport avec Paul. Celui-ci, sans omettre la pratique, est avant tout l'apôtre de la doctrine: il s'attache essentiellement à poser la doctrine, la connaissance du grand mystère d'amour; ses collègues, sans omettre la doctrine, s'attachent essentiellement à établir quelle doit être la vie réelle et pratique du chrétien. Voilà pourquoi, indépendamment de leur rang chronologique, les épîtres dites catholiques sont placées à la suite de celles de Paul; la vie chrétienne ne peut avoir d'autre fondement que la connaissance de la grâce, la foi. Prétendre que Jacques n'est pas d'accord avec Paul sur la gratuité du salut, c'est faire preuve d'ignorance ou de déloyauté. Jacques ne combat pas la foi que prêche Paul, mais la foi morte, la

connaissance stérile qui ne se constate pas par de bonnes œuvres (Jacq., I, 47, 48, notes).

Puisse l'étude que nous allons faire des épîtres catholiques rendre notre christianisme plus fécond en foi, en amour, en espérance, en œuvres chrétiennes ! Pendant trop longtemps l'Eglise évangélique a eu plus de savoir que de vie, plus de connaissance que de force. Puisse la vie, la vie pratique se développer de plus en plus dans son sein !

Voici un tableau des sujets traités dans ces épîtres ;

Epître de Jacques.

I. Exhortation (I, 4-25).

- a) A supporter les diverses épreuves de la foi (I, 4-5).
- b) A demander la sagesse (6-8).
- c) A avoir des sentiments convenables dans la pauvreté et dans les richesses (9-12).
- d) A ne pas se laisser vaincre par les tentations au péché (13-18).
- e) A accueillir avec soumission la Parole de Dieu (19-24).
- f) A persévérer dans l'observation de la Parole (22-25).

II. Instructions (I, 25-V, 6).

- a) Sur la vraie piété (26, 27).
- b) Contre l'acception des personnes (II, 4-9).
- c) Contre une observation partielle de la loi (II, 40-43).
- d) Sur la foi morte (II, 44-26).
- e) A ceux qui se donnent comme docteurs ; péchés de la langue (chap. III).
- f) Contre les disputes, les dissensions et le sens propre (IV, 4-40).
- g) — les jugements téméraires (IV, 44, 42).
- h) — L'oubli de la dépendance à l'égard de Dieu (IV, 43-47).
- i) — la confiance dans les richesses ; violences à l'égard des faibles (V, 4-6).

III. Conclusion (V, 7-20).

- a) Exhortation à la patience (V, 7-14).
- b) — contre les jurements (verset 12).
- c) Devoirs dans les souffrances, la prospérité et dans les maladies (13-15).
- d) De la confession des péchés et de la prière pour en être délivrés (16-18).
- e) Du devoir de ramener à la vérité les frères qui s'égarent (19, 20).

1 Pierre.

Salutation (I, 4, 2).

Introduction : actions de grâces (I, 3-12).

I. Du fondement de la vie chrétienne (I, 15-II, 40).

- 1) De la sanctification (I, 13-21).
- 2) De l'amour (I, 22-25).
- 3) De l'édification en Christ et du sacerdoce universel (II, 4-10).

II. De la conduite découlant d'un tel fondement, dans les diverses positions de la vie (II, 11-V, 9).

- 1) Devoirs à l'égard des non chrétiens (II, 11, 12).
- 2) — des princes et des autorités (II, 13-17).
- 3) Devoirs des serviteurs (II, 18-25).
- 4) — des époux (III, 1-7).
- 5) Union fraternelle et conduite envers les ennemis (III, 8-IV, 9).
- 6) Sur le bon usage des dons, de la fermeté dans les persécutions et de la fidélité des anciens (IV, 10-V, 4).
- 7) Exhortations diverses, vœux, salutations (V, 5-14).

Epître de Jude (voyez plus loin).

2 Pierre.

Salutation (I, 4, 2).

Exhortation (I, 3-14).

Instruction par la Parole inspirée (I, 11-21).

Avertissement (chap. II).

Prophétie (chap. III).

1 Jean.

- 1) De la communion avec le Père et le Fils (I, 1-II, 2)
- 2) De la connaissance de Jésus et de la demeure en Lui et par Lui en Dieu (II, 3-11).
- 3) Etat des chrétiens affermis (II, 12-28).
- 4) De l'adoption comme enfants de Dieu (II, 29 ; III, 24).
- 5) De l'amour (chap. IV).
- 6) De la foi (chap. V).

2 Jean et 3 Jean, (voyez plus loin).

1. Jacques à Jérusalem.

ÉPÎTRE DE JACQUES.

I.

a) Exhortation à supporter les diverses épreuves de la foi (I, 1-4).

VERSET 1. Jacques ¹, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ ², aux douze tribus qui sont dans la dispersion, joie vous soit ³! — 2. Mes frères, lorsque vous rencontrerez diverses tentations, estimez-le comme une entière joie ⁴, — 3. sachant que l'épreuve de votre foi produit une attente patiente ⁵. — 4. Mais que la patience ait une œuvre parfaite, afin que vous soyez parfaits et accomplis, ne manquant de rien ⁶.

¹ Voyez l'introduction aux épîtres catholiques, qui montre quel est l'auteur de celle-ci.

² On peut aussi traduire : du Dieu et Seigneur Jésus-Christ.

³ Aux chrétiens sortis du judaïsme et dont plusieurs, appartenant aux douze tribus (Actes, XXVI, 7), étaient dispersés, surtout depuis la persécution qui amena le martyr d'Étienne (Actes, VIII, 1).

⁴ Tentations ou épreuves comme chrétiens, souffrances de la part du monde, ou diversités de position, et non point des tentations au péché. Celles-ci ne viennent jamais de Dieu (verset 13. Matth., VI, 13) ; tandis que celles-là et même les maladies, les afflictions temporelles qui ne sont pas le fait de notre infidélité, sont permises ou dispensées par le Seigneur. Or, ce sont ces tentations providentielles, quelles qu'elles

soient, quel que puisse en être le nombre, qui doivent être estimées comme le sujet d'une entière joie (Matth., V, 12. 4 Pierre, IV, 13-16). Cela peut sembler un énorme paradoxe, une véritable exagération : se réjouir dans les afflictions ! — Oui, c'est un langage insensé pour le mondain ; mais c'est la maxime du fidele. Voici pourquoi l'enfant de Dieu a lieu de se réjouir :

⁵ Parce qu'il sait, d'après la Parole de son Dieu, et par sa propre expérience, que ces tentations ou épreuves servent à constater, à affermir, à développer sa foi au Seigneur et à sa grâce, et qu'une foi ainsi éprouvée produit nécessairement la patience et une attente ferme des biens à venir (Ps. CXIX, 67, 71).

⁶ Second motif à regarder les épreuves comme un sujet de joie : l'apprentissage de patience qu'elles nous font faire nous rapproche du parfait modèle

de Christ. Sans les épreuves et sans l'attente persévérante au Seigneur, notre christianisme est incomplet; il présente une lacune qui ne doit pas s'y trouver.

Le chrétien est appelé à souffrir pour entrer dans la gloire (Luc, XXI, 49. Actes, XIV, 22).

b) A demander la sagesse (5-8).

VERSET 5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse ¹, qu'il demande à Dieu, qui donne à tous simplement et ne fait pas de reproches, et il lui sera donné ². — **6.** Mais qu'il demande en foi, sans hésiter ³; car celui qui hésite est semblable à un flot de la mer agité par le vent, et poussé çà et là. — **7.** Que cet homme, en effet, ne s'attende pas à recevoir quoi que ce soit du Seigneur. — **8.** L'homme indécis est inconstant dans toutes ses voies ⁴.

¹ Ceci se lie au verset 3 : sachant que, etc. La sagesse ou la connaissance du but de Dieu dans la dispensation des épreuves peut être faible, obscure chez le fidèle.

² Alors, qu'il la demande, et la promesse de Jésus (Matth., V, 42. Marc, XI, 24. Jean, XIV, 43; XVI, 24) s'accomplira.

³ Mais que sa prière soit dictée par

une confiance inébranlable, une foi soutenue aux promesses de Dieu.

⁴ Cette maxime générale pour toutes les affaires de la vie, même pour les plus communes, est surtout d'une application frappante au chrétien dans l'épreuve : s'il hésite, s'il flotte entre la foi et l'incrédulité, entre la prière et la recherche de ses propres forces, il n'obtiendra rien; l'épreuve aura manqué son but.

c) A avoir des sentiments convenables dans la pauvreté et dans les richesses (8-12).

Les versets 8-12 se lient étroitement-aux précédents, en ce que parmi les tentations du verset 2, qu'on ne peut bien supporter qu'avec le secours de la grâce (verset 5), l'apôtre range avec raison les épreuves de la pauvreté ou d'une basse condition et celles des richesses ou d'une condition élevée dans l'Eglise et en présence du monde. Le frère vivant dans l'obscurité, en proie à des besoins divers, à la pauvreté, peut être porté au murmure, à l'envie, à d'injustes préventions contre des frères mieux partagés que lui, à la méfiance envers Dieu. Le riche a d'autres tentations : la simple possession des biens en est une (Prov., X, 45, XXVIII, 44), l'orgueil envers ses frères, l'amour de l'or, la satisfaction de certains désirs illégitimes. — Or, le chrétien pauvre surmontera ses tentations en songeant qu'il est élevé au rang d'enfant de Dieu et d'héritier d'un incorruptible héritage : il sera alors content de l'état où il se trouve (Philip., IV, 44). De son côté, le riche n'oubliera pas d'où il a été tiré, de l'innombrable foule des pécheurs perdus, et que ses richesses sont de leur nature périssables. Ce n'est pas le riche, en tant que riche, qui sera sauvé, mais le pécheur grâcié; le riche, fier de ses biens, passera comme l'herbe (Esaïe, XL, 6); et si un chrétien, jouissant d'une grande aisance ou de richesses considérables, cède, sans se relever, aux tentations qu'elles provoquent, il périra pour toujours; aussi l'apôtre ajoute :

VERSET 12. Heureux l'homme ¹ qui endure ² la tentation; parce que, ayant été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment ³.

¹ L'homme, le chrétien en général, le pauvre ou le riche, l'homme en santé ou le malade, le fidèle persécuté ou celui qui est à l'abri des persécutions.

² Et qui par là même triomphe de la

tentation et la supporte comme il est dit aux versets 2-4.

³ Non pas que cette couronne soit un salaire, le résultat d'un mérite de la part de l'homme; car le Fils la donne à qui

Il veut (Jean, V, 24; X, 28); mais cette persévérance à surmonter les tentations aura servi à prouver la réalité de sa foi au Sauveur : la couronne de

vie ne sera donnée qu'à ceux qui auront eu cette patience, fruit de la foi, et cet amour pour le Seigneur sans lequel la foi n'est qu'un vain mot.

d) A ne pas se laisser vaincre par les tentations au péché (13-18).

VERSET 13. Que nul, quand il est tenté ¹, ne dise : C'est de la part de Dieu que je suis tenté; car Dieu ne peut être tenté par aucun mal, et Il ne tente personne ². — 14. Mais chacun est tenté, étant attiré et amorcé par sa propre convoitise. — 15. Puis, la convoitise ayant conçu, enfante le péché, et le péché étant consommé, enfante la mort ³. — 16. Ne vous égarez pas, mes frères bien-aimés ⁴, — 17. toute bonne donation et tout don parfait est d'en haut, descendant du Père des lumières, par devers qui il n'y a ni variation ni ombre de changement. — 18. L'ayant voulu, Il nous a enfantés par une parole de vérité, pour que nous fussions des prémices de ses créatures ⁵.

¹ Au verset 2 il est question des souffrances et des positions diverses qui servent, selon la volonté de Dieu, à éprouver la foi. Ici il s'agit d'une autre espèce de tentations, de celles provenant directement des convoitises (verset 14).

² Comme bien des gens confondent ces deux espèces de tentations, l'apôtre proteste contre l'idée de ceux qui croient qu'étant tentés par le mal ou le péché, ils le sont de la part de Dieu. Ces personnes-là s'imaginent ne pas être coupables quand elles tombent en faute et n'avoient pas besoin de veiller et de lutter contre les convoitises. Dieu, qui est la sainteté parfaite, est à l'abri de toute tentation; comment tenterait-il quelqu'un pour le faire tomber?

³ La vraie cause de ces tentations, c'est la corruption de notre cœur. La convoitise, les désirs charnels, la tendance au mal sont représentés comme la mère, la source du péché, et celui-ci comme le père de la mort, de la ruine de l'âme et du corps (Rom., VI, 21, 23).

⁴ Ne vous égarez pas; ne vous faites pas illusion. Nous y sommes si enclins! — Il est vrai que Dieu abandonne quelquefois l'homme à ses propres convoitises, et cet abandon, qui est le plus terrible châtement, est le salaire du péché. Ainsi Pharaon et Judas furent abandonnés de Dieu; ils s'endurcirent, l'un dans son orgueilleuse rébellion, et l'autre dans son avarice; mais cet or-

gueil et cette avarice ne provenaient pas de Dieu. Car tout ce qui vient de Dieu ne peut être que bon, comme l'apôtre le dit au verset suivant.

⁵ Quoi de plus clair sur la gratuité du salut! Tout don parfait, par conséquent, avant tout le don par excellence, celui de la rémission des péchés; puis la force de résister aux amorces des convoitises, viennent de Dieu, de ce Dieu qui est toujours le même, source de toute lumière et de toute grâce. Mais afin que le fidele qui est enrichi de ces dons ne s'enorgueillisse pas, ne s'endorme pas, l'apôtre ajoute que les rachetés sont devenus enfants de Dieu (Jean, I, 13) par un pur effet de la bonne volonté du Père; il nous a enfantés en mettant en nous la Parole de vie et a fait de nous des prémices, c'est-à-dire des êtres qui lui sont consacrés et saints, comme l'étaient figurément les premiers fruits sous la loi (Exode, XXIII, 19; XXXIV, 26. Jér., II, 3). Les enfants de Dieu sont appelés ici du même nom que Christ (1 Cor., XVI, 15). Nous voyons donc que Jacques, en insistant avec autant de force que de raison, sur le devoir de lutter énergiquement contre les premières atteintes des convoitises, est pleinement d'accord avec Paul au sujet de cette vérité capitale : nous sommes sauvés par grâce, par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de nous, c'est le don de Dieu (Ephés., II, 8-10).

e) A accueillir avec soumission la Parole de Dieu (19-21).

Puisqu'il en est ainsi et que c'est par la Parole de vérité que nous sommes devenus

enfants de Dieu, que tout chrétien, pauvre ou riche, tout fidèle dans la tentation, écoute avec empressement cette Parole de vie; qu'il ne cède pas aux suggestions du vieil homme qui le porte à s'élever dans son cœur, à mal parler contre les règles de la Parole de Dieu, à s'irriter contre les épreuves qu'il endure et les dispensations du Seigneur; de tels sentiments, tout charnels, ne sont pas conformes à ce que Dieu trouve bon et juste de nous faire éprouver (19, 20). — C'est pourquoi, vous éloignant de toute souillure de la chair et de l'esprit (1 Pierre, II, 1, 2), et pénétrés d'une humble simplicité de cœur, écoutez sans irritation la Parole qui, comme une plante féconde, a été déposée en vous, et qui seule peut sauver vos âmes (21).

f) A persévérer dans l'observation de la Parole (22-25).

Ne vous bornez pas à écouter la Parole, mais appliquez-vous à la mettre en pratique; autrement vous vous séduiriez vous-mêmes par de faux raisonnements, et vous ressembleriez à celui qui considère son visage dans un miroir, et qui l'instant d'après oublie ce qu'il y a vu (22-24).

VERSET 25. Mais celui qui se sera baissé ¹ pour regarder dans la loi parfaite, qui est celle de la liberté ², et qui aura persévéré, n'étant point auditeur oublieux, mais observateur de l'œuvre, celui-là sera bienheureux dans ce qu'il aura fait.

¹ Qui l'aura sondée avec humilité.

² L'Évangile est appelé la loi de la liberté, parce qu'il donne au croyant la liberté par excellence, la seule réelle,

l'affranchissement de la condamnation et du joug de Satan (Jean, VIII, 36. Esaïe, LXI, 1. 2 Cor., III, 17. Gal., V, 13. Ephés., III, 12).

II. Instructions (I, 26-V, 6).

a) Sur la vraie piété (I, 26, 27).

VERSET 26. Si quelqu'un parmi vous pense être dévot ¹ et qu'il ne tienne point sa langue en bride, mais qu'il séduise son cœur, la dévotion de cet homme est vaine ². — 27. C'est ici la dévotion pure et sans souillure devant Celui qui est Dieu et Père, de visiter les orphelins et les veuves dans leur tribulation et de se conserver sans tache de la part du monde ³.

¹ Pense avoir de la piété, non-seulement la connaissance de la Parole, mais la profession extérieure de l'Évangile.

² Cette piété-là n'est pas sincère, vivante, efficace (2 Tim., III, 5).

³ Ainsi la piété chrétienne a deux caractères principaux: elle consiste non pas en beaucoup de paroles, mais à s'abstenir des souillures du monde et à faire du bien aux affligés. L'apôtre ne

dit rien du culte à rendre à Dieu, parce que ce n'était pas le côté faible des chrétiens à qui il écrivait: jadis attachés aux observances mosaïques, ils ne négligeaient sans doute pas en général les assemblées religieuses; mais leur connaissance des vérités du salut n'était pas accompagnée de ces fruits sains et abondants qu'elle aurait dû produire.

b) Contre l'acception des personnes (II, 1-9).

L'apôtre enseigne ici une grande vérité, c'est que, entre chrétiens, et par-là

même dans leurs assemblées, la différence de position doit avoir d'autant moins d'importance qu'en général le petit troupeau de vrais fidèles se compose de pauvres. — Il pouvait se trouver dans les Eglises primitives des riches qui se livraient à des actes de violence envers les faibles ; mais ce que l'apôtre a surtout en vue, c'est de montrer le péché qu'il y a de regarder à l'apparence et de mépriser les membres du corps de Christ, parce qu'ils sont pauvres selon le monde. La règle générale de l'amour envers le prochain, nous gardera de cette acception de personnes.

c) Contre une observation partielle de la loi (10-13).

VERSET 10. Car ¹ quiconque gardera toute la loi et bronchera en un seul (*point*), est coupable à l'égard de tous. — **11.** Car Celui qui a dit : Ne commets point adultère, a dit aussi : Ne tue point. Si donc tu ne commets pas adultère, mais que tu tues, tu es transgresseur de la loi. — **12.** Parlez et agissez, comme devant être jugés par le moyen de la loi de la liberté ² ; — **13.** car le jugement sans miséricorde est pour qui n'a pas fait miséricorde ³ ; et la miséricorde brave le jugement ⁴.

¹ Ce *car* sert à lier ce verset à ce qui précède. L'apôtre a établi que l'acception de personnes est une violation de loi royale ou principale : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même (Lév., XIX, 18) » Il va prouver ce principe en montrant que, pour être transgresseur, il n'est pas nécessaire d'avoir violé tous les commandements ; la violation d'un seul nous constitue pécheurs devant Dieu.

² L'homme ne sera pas jugé seulement d'après la lettre d'un seul commandement, mais d'après celui qui les résume tous, l'amour, cette loi royale, cette loi appelée aussi loi de la liberté, parce qu'il nous apprend à faire avec

joie, sans contrainte, la volonté du Seigneur.

³ C'est ce que Jésus a dit Matth., VI, 15 ; XVIII, 21-33. Le pardon des offenses et l'amour fraternel sans acception de personnes ont une source commune ; quiconque est dépourvu de l'un ou de l'autre montre qu'il n'a pas la foi vivante, justifiante, et qu'il est exposé à un jugement sans miséricorde de la part de Dieu.

⁴ Tandis que le chrétien sans amour et qui ne regarde qu'à l'apparence est sous le poids d'une condamnation, celui qui est compatissant, miséricordieux, obtient miséricorde ; ses actions, tout comme ses paroles, rendent manifeste la foi qu'il a en Jésus-Christ.

d) Sur la foi morte (II, 14-26).

VERSET 14. De quoi sert-il, mes frères, si quelqu'un dit avoir la foi, et qu'il n'ait pas les œuvres ? La foi le peut-elle sauver ? — **15.** Et si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour ; — **16.** et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez, et que vous ne leur donniez point ce qu'il faut pour le corps, de quoi cela servira-t-il ? — **17.** De même aussi, la foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte quant à elle-même. — **18.** Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi, et moi j'ai les œuvres ² ; montre-moi ta foi par tes œuvres, et moi je te montrerai ma foi par mes œuvres ³.

¹ Voilà un exemple d'une foi morte : toute foi qui n'est pas constatée par des faits est vaine, sans vie, sans résultat salutaire pour celui qui n'a que cette

profession-là, et ensuite pour ceux en faveur de qui elle devait se produire.

² On peut dire à celui qui prétend croire véritablement à Christ sans se

soumettre à la Parole : tu as la foi ; à la bonne heure ; mais moi je ne vante pas tant ma foi ; seulement je dis qu'on ne peut pas la séparer de ses fruits (Math., VII, 20).

³ Ainsi que Paul disait aux Philippiens (III, 17) : « Soyez ensemble mes imitateurs et prenez garde à ceux qui

marchent selon le modèle que vous avez en vous, » Jacques dit que la foi de tout vrai chrétien est toujours et nécessairement accompagnée de ses effets et que chez quiconque elle a pris racine, elle fructifie et se manifeste par de bonnes œuvres.

VERSET 19. Tu crois qu'il y a un Dieu, tu fais bien ; les démons croient aussi, et ils en tremblent ¹.

¹ Les démons ne nient pas l'existence de Dieu, et la connaissance qu'ils ont de cette vérité produit en eux plus d'effet que chez beaucoup de gens qui admet-

tent l'existence d'un Dieu : les démons tremblent à la pensée de l'Être suprême, et combien d'hommes qui ont la foi de la tête et qui ne tremblent pas !

VERSET 20. Or, veux-tu savoir, ô homme vain ¹, que la foi sans les œuvres est morte ? — **21.** Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, quand il offrit Isaac son fils sur l'autel ² ? — **22.** Tu vois que la foi opérerait avec ses œuvres ³, et que, par les œuvres, la foi fut consommée ⁴. — **23.** Ainsi fut accomplie l'Écriture qui dit : Or, Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté pour justice ⁵, et il fut appelé ami de Dieu ⁶. — **24.** Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement ⁷. — **25.** De même aussi Rahab l'hôtelière ne fut-elle pas justifiée par les œuvres, quand elle reçut les messagers et qu'elle les fit sortir par un autre chemin ⁸ ?

¹ L'apôtre appelle vain (vide) l'homme qui n'a qu'une créance de tête et dont la foi est sans les œuvres.

² Abraham ne pouvait donner cette preuve réelle de son obéissance envers Dieu que par sa foi, par la foi en la puissance de l'Éternel ; mais il aurait pu avoir une croyance telle qu'elle n'eût pas produit en lui cette obéissance, il aurait eu une foi morte ; car, comme il est dit plus haut, la foi et les œuvres sont inséparables. Il est donc vrai de dire que le patriarche fut justifié par son obéissance, c'est-à-dire par une foi si bien constatée. Ses œuvres ne lui constituaient pas un mérite, une justice à faire valoir devant Dieu ; mais elles prouvaient que sa foi était réelle et vivante. Il n'y a la aucune contradiction avec la doctrine du salut gratuit par la foi et non par les œuvres.

³ Sa foi était agissante, efficace, en un mot, ce qu'elle doit toujours être.

⁴ Consummée, réalisée, prouvée par ce qui en est le complément nécessaire, les œuvres. Avant l'acte de l'obéissance, la foi peut être réelle et sincère et manifester celui qui la possède, puisqu'elle porte en soi le germe de l'œuvre ; mais

pour qu'elle se consume, elle doit être accompagnée du fait qui en est le corollaire naturel (4 Pierre, I, 6, 7. Rom., V, 3-5 ; X, 9, 10).

⁵ L'apôtre cite Gen., XV, 6. Ce fut en vertu de sa foi qu'Abraham fut justifié ; il crut à la promesse et il obéit ; cette foi, manifestée par son obéissance, lui fut mise en compte pour justice. Il n'aurait pas offert son fils sur l'autel, s'il n'eût pas cru pleinement et sans réserve à la Parole de Dieu.

⁶ Ce fut plus tard et dans Esaïe, XLI, 8, qu'Abraham fut honoré de ce titre.

⁷ L'homme est justifié non point par une foi de la tête, une foi morte et stérile, mais par une foi qui, comme nous l'avons vu, se prouve par l'adhésion du cœur à la volonté de Dieu et par une soumission pratique et effective à cette volonté.

⁸ Pourquoi Rahab fut-elle épargnée lors du sac de Jérico (Josué, II) ? Parce qu'elle regarda le Dieu d'Israël comme étant le vrai Dieu ; et ce fut cette foi qui la porta à recevoir chez elle, au péril de sa vie, les messagers de Josué et à les faire sortir par un chemin qui les mettait à l'abri de leurs ennemis.

VERSET 26. Car de même que le corps sans l'esprit est mort, de même aussi la foi sans les œuvres est morte ¹.

¹ Un corps privé de l'âme n'est plus qu'un cadavre. Il peut, de loin, avoir l'apparence de la vie, les formes, la posture d'un être animé; mais regardez-le de près: il est mort. Ainsi un homme qui prétend avoir la foi, qui n'a que la connaissance et non une foi vivante, accompagnée des œuvres chrétiennes, est mort spirituellement; il a la forme, certains

dehors de piété, mais non la vie. — Telle est la règle générale. Il ne faut pas confondre une foi faible avec une foi morte, pas plus qu'un homme malade ou un enfant nouvellement né avec un homme qui ne vit plus; car la foi, fût-elle faible, porte en elle un germe qui peut se développer et produire des fruits.

e) A ceux qui se donnent comme docteurs; — les péchés de la langue (III).

Après avoir caractérisé la vraie foi, l'apôtre combat une disposition fort commune chez les chrétiens de parole. Il est dans l'Eglise des hommes qui se posent comme docteurs sans y être appelés et sans avoir la foi nécessaire pour cela. Jacques leur dit: Ne soyons pas beaucoup de docteurs; si nous prétendons avoir le don d'enseigner la vérité et que nous en soyons dépourvus, nous nous préparons une condamnation plus terrible. — La mention de cette prétention à un service pour lequel on n'a ni la foi, ni les dons, conduit l'apôtre à cet aveu que tout homme doit faire: nous bronchons tous en plusieurs manières, en beaucoup de choses (1 Jean, I, 8). Il est surtout un genre de péchés qui se trouve chez tous les chrétiens, et contre lequel ils ont particulièrement à se tenir en garde; ce sont les péchés de la langue. Si un homme pouvait tenir en toute occasion sa langue en bride et veiller tellement sur ses paroles qu'il n'en sortît jamais une seule de mauvaise, ce serait un homme parfait. Où trouver un tel homme? (1, 2).

En effet, voyez ce qu'est la langue, et que de mal elle peut faire. L'homme parvient à dompter les chevaux les plus fougueux au moyen d'un mors; il dirige à son gré, avec un petit gouvernail, des vaisseaux énormes, et affronte de violentes tempêtes (3, 4). — Mais il ne peut pas dompter sa langue. C'est un petit membre, mais un membre plein d'orgueil, et qui se vante de grandes choses (Ps. XII, 3). Il suffit d'une étincelle pour allumer un vaste incendie (5). — La langue est aussi un feu, un monde d'injustice. Quelque petite que soit la place qu'elle occupe dans notre corps, la langue le souille; elle enflamme toute une vie, parce qu'elle est elle-même enflammée d'un feu infernal (6). — Tandis que l'homme, par son adresse, sa force, la domination qui lui a été donnée sur les animaux, apprivoise ou soumet des bêtes sauvages et féroces, aussi bien que des oiseaux, des reptiles, des poissons, il ne peut régler, comme il le faudrait, les mouvements de sa langue, ni arrêter le mal qu'elle cause. Elle est pleine d'un venin mortel (7, 8).

VERSET 9. Par elle, nous bénissons Celui qui est Dieu et Père; et par elle, nous maudissons les hommes qui ont été faits à la ressemblance de Dieu; — **10.** de la même bouche sort la bénédiction et la malédiction! Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi. — **11.** Une fontaine jette-t-elle par la même ouverture le doux et l'amer? — **12.** Mes frères, un figuier peut-il produire des olives ou une vigne des figues? De même aucune fontaine ne peut donner de l'eau salée et douce. — **13.** Qui est sage et intelligent parmi vous? Que, par une bonne conduite, il montre ses œuvres avec la douceur de la sagesse ².

¹ L'apôtre a surtout en vue ceux qui prétendent avoir assez de lumière et de connaissance pour enseigner les autres (verset 4). Moins de paroles et plus de faits, voilà ce qu'on a droit d'attendre de

quiconque est vraiment intelligent dans les choses de Dieu.

² Avec la douceur qu'inspire la sagesse ou la connaissance réelle de la vérité.

• **VERSET 14.** Mais si vous avez dans votre cœur un zèle amer et de la dispute ¹, ne bravez pas la vérité et ne mentez pas contre elle ². — **15.** Ce n'est point là la sagesse qui descend d'en haut, mais c'en est une de la terre, de l'âme, des démons ³; — **16.** car où il y a ce zèle et cette dispute, là est le désordre et toute action mauvaise.

¹ Qui sont l'opposé de la douceur, de la mansuétude, caractérisant la véritable sagesse. Lors même que ce zèle amer ne serait encore que caché dans le cœur, et que l'esprit de dispute n'aurait pas fait explosion, l'un et l'autre ne sont pas moins contraires au caractère chrétien.

² Avec de telles dispositions ne vous vantez pas d'être sages; car vous outragez la vérité dont vous faites profession; vous la reniez.

³ Une sagesse telle que la vôtre n'est pas un fruit du Saint-Esprit qui descend du Père, mais c'est une sagesse provenant d'un esprit terrestre, charnel; on la trouve chez l'homme qui n'a que l'âme (1 Cor., II, 13, 14); elle est un produit de votre raison et non de la grâce; les démons mêmes peuvent en avoir une pareille (II, 19).

VERSET 17. Mais la sagesse d'en haut ¹ est premièrement pure ², ensuite paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans esprit de jugement et sans hypocrisie ³. — **18.** Or, un fruit de justice se sème dans la paix, pour ceux qui procurent la paix ⁴.

¹ La sagesse qui vient de Dieu a de tout autres caractères et des fruits bien différents.

² D'abord elle est pure, exempte de toute erreur quant aux points de doctrine, et, de plus,

³ Elle est amie de la paix; elle tend à conserver ou à rétablir la paix avec les hommes (Matth., V, 7. Rom., XII, 18; XIV, 19. Hébr., XII, 14); elle évite toute exagération; elle entend raison; en toute chose elle est accompagnée de support, de compassion envers le prochain et de bons fruits. Celui qui est pénétré d'une telle sagesse se garde de cet esprit de critique, de dénigrement qui toujours porte à voir le mal plutôt que le bien. Enfin, la sagesse selon Dieu

exclut toute hypocrisie, toute fausseté, compagne ordinaire de l'esprit de parti. — Quiconque n'a pas cette sagesse-là et les fruits qui en découlent ne doit pas se mêler d'enseigner dans l'Eglise (verset 4).

⁴ Celui qui a réellement en vue le bien des âmes et qui répand la semence de l'Évangile de Christ, notre justice, le fait avec un esprit de paix et non de dispute. Un tel homme veut procurer la paix et il a soin de ne pas y apporter des sentiments d'orgueil, de haine, un zèle amer et sans charité. — Cette dernière pensée conduit naturellement l'auteur sacré à combattre directement les divisions existant entre chrétiens.

f) Sur les disputes, les dissensions et le sens propre (IV, 1-10).

VERSET 1. D'où viennent parmi vous les guerres et les combats? N'est-ce pas de ceci, de vos voluptés qui font la guerre dans vos membres?

Il y a une lutte dans l'homme: d'abord entre la chair et l'esprit, entre le vieil homme et le nouvel homme; puis les désirs charnels combattent les uns contre les autres.

Vous avez des désirs qui ne sont pas satisfaits ; vous vous livrez à la haine (qui est un homicide (4 Jean, III, 15) et à la jalousie envers vos frères ; et dans de pareilles dispositions, vous ne pouvez rien recevoir du Seigneur ; au milieu de ces luttes, vous ne pouvez prier d'une manière convenable ; et lorsque vous priez, vos prières ne sont pas exaucées, parce qu'elles sont faites avec un cœur haineux et jaloux, et dans le but de satisfaire vos désirs charnels (2, 3). — Hommes et femmes, qui vous détournez du Seigneur, et qui êtes infidèles à votre céleste époux (Jér., III, 8. Esaïe, LVII, 3. Matth., XII, 39), ignorez-vous que l'amour pour le monde est un adultère du cœur, une inimitié contre Dieu ? Quiconque veut être ami du monde, en suivre la voie impure et toute charnelle, se déclare ennemi de Dieu (4). — Pensez-vous que l'Écriture, la révélation de la volonté divine parle en vain, soit quand elle condamne l'envie, soit quand elle en dépeint les funestes effets (Prov., XXIII, 17 ; XIV, 30) ? — Le Saint-Esprit, dont nous, chrétiens, sommes le temple (1 Cor., VI, 19. 2 Cor., VI, 16), nous porte-t-il à l'envie (Gal., V, 26) (5) ? — Cet Esprit saint donne, au contraire, une grâce bien plus grande que tout ce que le monde pourrait vous offrir ; ses fruits sont l'amour, la joie, la paix, la longanimité (Gal., V, 22) ; aussi déclare-t-il que Dieu résiste aux orgueilleux, mais qu'il fait grâce aux humbles (Prov., XXIX, 23. Matth., XXIII, 12) (6).

VERSET 7. Soumettez-vous donc à Dieu ¹, résistez au diable (calomniateur), et il s'enfuira de vous ² ; — 8. approchez-vous de Dieu, et Il s'approchera de vous ³. Nettoyez vos mains ⁴, pécheurs, et purifiez vos cœurs, hommes indécis ⁵ ; — 9. sentez vos misères ⁶ et soyez dans le deuil, et pleurez ; que votre ris se change en deuil, et votre joie en confusion de face ⁷. — 10. Humiliez-vous devant le Seigneur, et Il vous élèvera ⁸.

¹ Soumettez-vous à l'Esprit saint, qui a établi sa demeure en vous et qui est Dieu béni éternellement (verset 5) ; ne portez pas un œil jaloux sur les grâces accordées à vos frères et soyez reconnaissants de celles qui vous sont départies. — Les divisions proviennent presque toutes de l'orgueil et de l'envie.

² Le diable attaque les enfants de Dieu en suscitant en eux de coupables désirs (4 Pierre, V, 8, 9). Résistez-lui avec la force de Dieu, et cet adversaire s'enfuira, vous abandonnant la victoire.

³ Tandis que Satan se retire, le Seigneur, si vous vous approchez de Lui par la prière, s'approchera aussi de vous et vous fera sentir les bienfaits de sa présence.

⁴ Les mains, pour dire les actions, les œuvres mondaines et mauvaises.

⁵ Hommes inconstants dans vos voies et qui voulez concilier ce qui est inconciliable, l'amour du monde et l'amour de Dieu.

⁶ Ne vous faites pas d'illusion sur vos misères spirituelles, ces péchés qui viennent d'être signalés. Reconnaissez-les, confessez-les au Seigneur, à vous-mêmes, à vos frères.

⁷ Eprouvez-en un vrai repentir. Au lieu de vous livrer à une joie insensée, pleurez sur vos fautes (Matth., V, 4), et soyez-en confus et humiliés.

⁸ Si vous vous humiliez devant le Seigneur, il vous élèvera en vous remettant vos péchés et en vous enrichissant de ses plus précieuses grâces.

g) Sur les jugements téméraires (IV, 11, 12).

VERSET 11. Ne parlez pas mal les uns des autres ¹, frères : celui qui parle mal de son frère et qui juge son frère, parle mal de la loi et juge la loi. Or, si tu juges la loi, tu n'es pas observateur de la loi, mais juge. — 12. Il y a un seul législateur qui peut sauver et perdre. Qui es-tu, toi qui juges les autres ² ?

¹ L'apôtre condamne ici soit la médisance, soit la calomnie et en général tous ces propos dépourvus de charité dirigés contre les frères, ces appréciations, ces jugements dictés par l'envie, le murmure ou de secrètes animosités.

² Il est évident qu'il n'est ici question que des jugements téméraires et contraires à l'esprit chrétien. Celui qui s'en rend coupable, parle mal de la loi, et juge la loi qui s'élève contre de tels péchés. — En parlant mal de ses frères, il se met au-dessus de la volonté de Dieu, des droits de Dieu, seul législateur et seul juge. — Comme il ne s'agit

que des jugements entre frères qui ne sont pas appelés à se juger les uns les autres, personne n'ira s'imaginer que l'apôtre condamne les institutions sociales ou ecclésiastiques, établissant des magistrats, des juges, et, dans l'Eglise, des anciens, des conducteurs spirituels, ni l'autorité paternelle; il ne s'élève pas non plus contre le discernement que les chrétiens doivent avoir dans leurs relations mutuelles, mais seulement, comme le dit assez le verset 11, les jugements mauvais, légers, fruits de la chair et non de l'Esprit.

h) Sur l'oubli de la dépendance à l'égard de Dieu (IV, 13-17).

VERSET 13. A vous maintenant, qui dites: Aujourd'hui ou demain nous irons dans telle ou telle ville et nous y passerons une année, et nous trafiquerons et nous gagnerons. — **14.** Vous qui ne savez pas ce qu'il en sera du lendemain (car qu'est-ce que votre vie? Certes, c'est une vapeur qui paraît pour un peu de temps et qui disparaît ensuite). — **15.** Au lieu de dire: Si le Seigneur le veut, et que nous vivions et que nous fassions ou ceci ou cela ¹. — **16.** Mais maintenant vous vous glorifiez dans vos vanteries; toute jactance semblable est mauvaise ². — **17.** Il y a donc péché en celui qui sait faire le bien et qui ne le fait pas ³.

¹ C'est ainsi que le chrétien reconnaît sa pleine dépendance vis-à-vis du Seigneur, même dans les affaires temporelles, et qu'il place sa vie entière sous cette divine et paternelle direction.

² L'oubli de cette dépendance est un fruit de l'orgueil, et par là même un véritable péché.

³ Où est le chrétien qui ignore sa vraie position à l'égard de Dieu? Celui qui n'agit pas conformément à cette connaissance-là et qui viole la règle à ce sujet, commet un péché. Cette maxime du verset 17 est applicable à tous les autres points de la volonté de Dieu.

i) Sur la confiance dans les richesses; violences à l'égard des faibles (V, 1-6).

VERSET 1. A vous maintenant, riches, pleurez avec hurlements, à cause des misères qui viennent sur vous.

Le tableau que trace ici l'apôtre de la confiance que les riches mettent en leurs richesses, de leurs violences, de leurs injustices envers les faibles, les petits selon le monde, de leur vie molle et toute charnelle, de la vanité de leurs biens, des maux qui vont les atteindre, ne peut s'appliquer qu'à des chrétiens de nom ou plutôt à de véritables ennemis de la vérité (4-6). Y avait-il dans les Eglises du temps de Jacques, sous le feu de la persécution, des hommes qui réalisassent ces traits si odieux? Nous ne pouvons guère le penser. Mais l'écrivain inspiré, voulant exhorter ses frères à la patience, leur dépeint les dangers, la vanité des richesses, et les jugements qui vont fondre sur ceux qui font un si mauvais emploi des biens qui leur sont confiés.

III. Conclusion (V, 7-20).

a) Exhortation à la patience (V, 7-11).

Près de terminer sa lettre, et ayant dépeint les malheurs réservés aux riches qui oppriment les faibles, l'apôtre s'adresse directement à ses frères dans l'épreuve. Il les exhorte à la patience à l'égard des maux qui leur viennent du dehors (7, 8), et de leurs épreuves intérieures (verset 9). Dans les deux cas, le principal motif à la patience se trouve dans l'attente du prochain retour du Seigneur et de son jugement final. Il cite à ce sujet plusieurs exemples propres à nous affermir dans la patience : celui d'un cultivateur attendant la moisson et la saison favorable qui comblera ses espérances : celui des prophètes, calmes dans l'épreuve, celui de Job (Job, I, 21), et la délivrance que le Seigneur lui accorda (Job., XLII, 10). Les compassions infinies de notre Dieu garantissent aux fidèles affligés une délivrance bien plus grande encore (10, 11).

b) A ne pas jurer (12).

Déjà le Seigneur avait défendu les jurements et donné une règle générale à ce sujet (Matth., V, 34-36); l'apôtre la reproduit ici, en y ajoutant un grave motif : « Afin que vous ne tombiez pas sous un jugement, » c'est-à-dire afin que vous ne vous exposiez pas à vous rendre coupables d'une faute qui vous attirerait un jugement de la part de Dieu.

c) Devoirs dans les souffrances, dans la prospérité et dans les maladies (13-15).

VERSET 13. Quelqu'un parmi vous endure-t-il des souffrances? qu'il prie ¹; quelqu'un est-il joyeux? qu'il psalmodie ². — 14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il fasse venir les anciens de l'assemblée ³, et qu'ils prient pour lui ⁴, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ⁵; — 15. et la prière de la foi sauvera le malade ⁶; et le Seigneur le relèvera; et bien qu'il ait commis des péchés, il lui sera pardonné ⁷.

¹ Qu'il puise dans la prière, la consolation, le courage, la force dont il a besoin.

² Le chant des louanges de Dieu n'est-il pas une manifestation toute naturelle de la reconnaissance envers Lui? Et pourtant ils sont rares les chrétiens qui expriment ainsi leur gratitude.

³ Les anciens, non pas nécessairement les membres les plus âgés, mais ces frères appelés à l'anciennat selon les prescriptions de la Parole de Dieu (Actes, XX, 28. 1 Tim., III, 1, 2), ce qui n'empêche pas de recourir aussi aux membres de l'Eglise dont la piété est connue, et qui sont les collaborateurs naturels des anciens. Ce devoir des malades est plus important qu'on ne le pense.

⁴ Qu'ils prient pour le malade! Il n'est pas question d'absolution, mais simplement de prière.

⁵ Qu'ils emploient les moyens extérieurs en usage pour les malades. Or, on sait qu'en Orient et à cette époque, les médecins étaient fort rares, et qu'on

se servait de l'onction ou de la friction d'huile dans une foule de cas (Marc, VI, 13). C'est donc tout-à-fait à tort et contre tout fondement que l'Eglise romaine s'appuie sur ce passage pour justifier son sacrement dit de l'extrême-onction. — Dans la maladie il faut joindre à la prière les remèdes matériels; telle est la pensée de l'apôtre. Asa ne chercha que ces derniers et mourut (3 Chron., XVI, 16). Esaïe, sur l'ordre de l'Eternel, se conduisit tout autrement lors de la maladie d'Ezéchias (Esaïe, XXXVIII, 21), et Ezéchias guérit. — Combien de gens qui font comme Asa! — On peut aussi remarquer que l'onction mentionnée dans ce passage et dans Marc, VI, 13, semble avoir été employée à cette époque dans les guérisons miraculeuses, comme symbole de la puissance du Saint-Esprit, par laquelle elles étaient opérées. Cette onction est entièrement différente de celle de Rome, puisqu'elle avait en vue la santé et la vie, et que celle-ci, comme

son nom extrême l'indique, n'a en vue que la mort.

⁶ Cela ne veut pas dire que dans tous les cas où les anciens prient avec foi pour un malade et auprès de lui, celui-ci recouvrera la santé. Ce serait tenter Dieu que de lui demander la guérison sans la réserve naturelle : si Dieu le trouve bon.

⁷ Le malade, en faisant appeler les anciens, en demandant le concours de leurs prières, montre déjà par là qu'il

attache du prix à la requête faite avec foi et qu'il a lui-même cette foi qui nous porte à nous jeter dans les bras du Sauveur. Remarquez qu'il n'est pas dit que le pardon des péchés découle matériellement de la prière des anciens ou que ceux-ci peuvent donner, comme le prétend le papisme, l'absolution. Les anciens sont appelés; ils prient, tout en recourant aux moyens médicaux; si le Seigneur le veut, le malade guérit, et le Seigneur aussi lui remet ses péchés.

d) De la confession des péchés et de la prière pour en être délivrés (V, 16-18).

VERSET 16. Confessez les uns aux autres vos offenses ¹, et priez les uns pour les autres, en sorte que vous soyez guéris ².

¹ Confessez vos fautes à ceux que vous avez offensés et à vos frères, qui prient pour vous. Voilà la confession selon l'Évangile, tandis que l'Église de Rome veut qu'elle se fasse à l'oreille d'un prêtre!

² Cet aveu, cette communication de vos offenses à vos frères, et leurs prières vous aideront à retrouver la paix que l'assurance du pardon peut seule vous donner.

L'apôtre insiste sur ce devoir, en signalant la bénédiction que peut attirer la prière fervente d'un fidèle, et comme exemple du pouvoir de la prière, il cite celle d'Elie (1 Rois, XVII, 4; XVIII, 42-43). Ainsi une âme desséchée, altérée, sera abondamment abreuvée des eaux de la grâce, et goûtera de nouveau cette paix qu'elle avait momentanément perdue (17-18).

Enfin, pour terminer cet éloquent appel à la vie pratique, à une foi vivante, Jacques recommande

e) De ramener à la vérité ceux qui s'égarent (19, 20).

VERSET 19. Frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré de la vérité ¹, et qu'un autre l'y fasse retourner, — 20. qu'il sache que celui qui fera retourner un pécheur de l'égarément de son chemin, sauvera une âme de la mort ², et voilera une multitude de péchés ³.

¹ Toute faute est une déviation de la vérité.

² De la mort spirituelle et de la mort éternelle. Quelle immense grâce de pouvoir concourir à ramener un frère du chemin où il s'égare!

³ En le ramenant à la vérité, il le ra-

mène à Christ, au seul Sauveur, et ainsi tous les péchés de celui qui revient de son égarement et s'attache à Jésus lui sont remis; ses péchés sont voilés devant la face de Dieu, parce qu'ils sont couverts de la justice parfaite de Christ (Prov., X, 42. 1 Pierre, IV, 8).

2. Paul en Italie.

ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.

Introduction.

Nom de l'épître.

D'après le titre que cette épître porte, on voit qu'elle était exclusivement écrite pour des chrétiens hébreux, c'est-à-dire pour des Églises composées de fidèles